

OBJET : Demande de bourse de collège.

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années scolaires **la demande de bourse doit s'effectuer en ligne**. Pour cela vous devez vous connecter au portail **EduConnect**. Vous trouverez le lien du site sur la page d'accueil de l'ENT.

La demande doit **absolument être faite avant le 19 octobre 2023**, au-delà de cette date la connexion sera impossible.

Les parents qui ne possèdent pas de connexion internet peuvent venir faire leur demande directement au secrétariat du collège, sur rendez-vous.

Nouveautés depuis septembre 2019 :

Périodicité de la demande : une fois au début de la scolarité au collège de l'élève, si le parent accepte l'actualisation annuelle des données fiscales, lors de la demande faite en ligne : la bourse sera réexaminée chaque année sans que le parent ne saisisse une nouvelle demande pour l'élève.

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- ① les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 du ménage du demandeur,
- ② les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafonds de revenus 2022 à ne pas dépasser	16 885	20 781	24 677	28 573	32 471	36 367	40 263	44 160

Je me tiens, ainsi que mon secrétariat, à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Sandrine MESTRE, Principale



✂

Coupon-réponse à retourner pour le vendredi 29 septembre 2023, dernier délai, au secrétariat

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Nom du responsable légal :

Le responsable légal désigné ci-dessus déclare avoir pris connaissance de la note concernant la campagne de bourse nationale de collège 2023-2024.

- Je souhaite déposer une demande de bourse de collège :
- 1^{er} cas : j'ai accepté l'actualisation de mes données fiscales les années précédentes, ma demande sera réexaminée automatiquement *
 - 2^{ème} cas : je n'ai pas demandé l'actualisation de mes données fiscales OU j'ai complété un dossier papier l'année précédente OU je suis parent d'un nouvel élève, je fais ma demande en ligne avant le 19 octobre 2023 *

Je ne souhaite pas déposer une demande de bourse de collège *

Date :

Signature du responsable légal :